

La préposition *en* dans la francophonie africaine

1. CORPUS ET MÉTHODE

Dans cette contribution, nous voudrions exposer quelques caractéristiques distributionnelles de la préposition *en* dans un corpus journalistique africain contenant à peu près 100 millions de mots (« corpus africain »). L'idée qu'il puisse exister des particularités du français subsaharien dans ce domaine présuppose une comparaison avec un autre état de langue qui, sans forcément représenter la norme ou le standard en matière de style journalistique, se signale par une organisation différente de l'emploi de *en*, voire du système des prépositions en général. À ces critères répond notre corpus de référence, qui contient également environ 100 millions de mots, provenant cette fois de différents journaux de France (« corpus hexagonal »)¹.

À l'origine de l'hypothèse sur d'éventuelles spécificités africaines se trouvent, d'une part, de nombreuses observations empiriques à propos de l'usage des prépositions, surtout dans différentes variantes de français parlé en Afrique (cf. Gandon, 1989 : 228 *sqq.*), et, d'autre part, des décomptes statistiques dans les corpus mentionnés. Plusieurs chercheurs ont en effet relevé une forte tendance, en français africain, à remplacer les prépositions « abstraites » de la langue standard (par exemple *de* et *à*) par des prépositions « topologiques » (*dans*, *sur*) quand il s'agit d'exprimer des relations spatiales ; certains linguistes vont même jusqu'à affirmer un quasi-monopole de *dans* en ce domaine (Pöll, 1998 : 108). Cependant, comme pour toute description de caractéristiques du français en Afrique, il

1. En nous référant à ces deux corpus, nous nous permettrons à l'occasion quelques raccourcis dont nous espérons qu'ils ne choqueront pas le lecteur : ainsi, les expressions « en France » ou « en Afrique » ne voudront dire rien d'autre que « dans le corpus hexagonal », « dans le corpus africain ».

convient de bien préciser les variétés au sein desquelles ces phénomènes apparaissent. Apparemment fréquents dans le registre familier de l'oralité africaine, ils sont bien plus rares à l'écrit, et notamment dans la presse. Cette dernière se trouve au centre d'analyses statistiques dont nous allons débattre dans la présente contribution. Certaines des tendances que nous y découvrirons vont dans le sens de ce qui vient d'être dit sur l'oralité, alors que d'autres conduiront à des hypothèses supplémentaires sur le rapport entre le français de l'Hexagone et le français d'Afrique.

Les résultats statistiques obtenus dans ces corpus nécessiteront un examen à divers niveaux de généralité – nous y reviendrons. Mais, dans un premier temps, nous nous contenterons de focaliser l'échelon qui, dans une perspective comparative, est le plus général, à savoir celui du calcul des prépositions-clés de chacun des deux corpus. Nous entendons par préposition-clé d'un corpus donné une préposition plus fréquente dans ce corpus que dans l'autre (corpus de référence), à condition que l'écart de fréquence soit statistiquement significatif² (et non le fruit d'un pur hasard). Dans ce cas, la préposition concernée passe pour spécifique de l'un des corpus comparés. Le calcul des prépositions-clés (et des mots-clés en général) fait partie des possibilités d'interrogation qu'offre notre banque de données (Diwersy 2012). Selon ces calculs, *en* est l'une des prépositions-clés en français africain, et ce, même dans le style journalistique. En termes de fréquence absolue, le corpus africain compte 835 542 occurrences de *dans*, contre 729 546 pour le corpus hexagonal. En principe, ces chiffres confirment les observations de ceux qui travaillent sur la langue parlée. Mais, dans le cas de *sur*, l'on arrive à des conclusions opposées, puisque cette préposition s'avère hautement spécifique du corpus hexagonal (573 031 occurrences contre 477 009 dans le corpus africain). C'est sans doute dû au fait que l'importante expansion quantitative et combinatoire que *sur* connaît depuis quelques décennies en France (cf. travailler sur Marseille) n'a pas (encore ?) eu de répercussions sur la presse africaine. Quant à *en*, cette préposition est spécifique du corpus hexagonal (1 272 381 occurrences contre 1 154 349), autant que *dans* l'est pour le corpus africain. Par la suite, nous essaierons de déterminer quelques-unes des conditions qui contribuent à la relative prédominance, dans leurs aires géographiques respectives, de *en* et de *dans*, tout en tenant compte de l'apport de *à*. Soulignons cependant d'entrée de jeu combien il importe de ne pas se laisser impressionner par les grands chiffres globaux, qui risquent de donner une image insuffisamment différenciée de la réalité distributionnelle.

D'un point de vue méthodologique, le moyen le plus adéquat d'explorer le voisinage de la préposition *en* (et d'autres) dans les deux corpus est celui des profils combinatoires (listes des accompagnateurs spécifiques³ établies

2. Cf. Rayson (2003 : 95 sqq) et Scott & Trnkle (2006)

3. Pour le modèle statistique sous-jacent au calcul de la spécificité en matière de combinatoire, cf. Blumenthal, Diwersy & Mielebacher (2005, section 3.1).

sur la base d'un corpus) et éventuellement de la comparaison automatique de ces profils, méthodes déjà présentées à plusieurs reprises dans les pages de cette revue (cf. Blumenthal 2006, 2008). En bref, l'idée est de calculer les accompagnateurs les plus « spécifiques » (= caractéristiques) de la préposition en tant que mot pivot, par exemple dans une fenêtre d'un, de trois ou de cinq mots à gauche et/ou à droite. En comparant les profils combinatoires de la même préposition dans deux corpus, l'on appréhende sans peine les environnements, semblables ou différents, dans lesquels elle évolue. C'est ce que nous ferons dans le cadre de quelques études de cas qui permettront de dégager des divergences dans l'emploi des prépositions entre l'Afrique et la France.

2. EN / À CE MOMENT

Une combinaison de mots qui se prête excellemment à l'illustration de notre démarche est le nom *moment*, mot-clé africain, régi par *en* ou d'autres prépositions. Quant à son actualisation, la part du démonstratif (*ce moment*) est relativement importante dans les deux aires. Elle représente 16 % (par rapport à l'ensemble des occurrences) en Afrique, 14 % dans l'Hexagone. Des différences d'emploi quantitatives se manifestent au niveau des prépositions. En Afrique, c'est le syntagme *en ce moment* qui représente 63 % des cas de *ce moment*, alors que le pourcentage correspondant en France n'est que de 41 %. Comparativement, l'on peut donc reconnaître dans la locution africaine une affinité particulière entre la préposition *en* et le démonstratif. Inversement, *à ce moment* est plus fréquent en France qu'en Afrique. Ce syntagme constitue 17 % des emplois de *ce moment* en Afrique, mais 36 % en France. De ces données quantitatives, nous voudrions retenir et développer une seule question : comment interpréter le fait qu'en Afrique, *en ce moment* (4 426 occurrences) l'emporte de loin sur *à ce moment* (1 180 occurrences), alors que les deux constructions ont une fréquence semblable en presse hexagonale (*en ce moment* : 1 945 occurrences ; *à ce moment* : 1 416) ? Les éléments de réponse doivent être avancés en plusieurs étapes ; ils proviennent essentiellement de l'analyse des textes. Rappelons d'abord la répartition fonctionnelle des deux locutions en français central contemporain : *en ce moment* ('maintenant', élément du « discours ») a une valeur déictique, *à ce moment(-là)* est anaphorique et appartient au récit. Cette différence se maintient apparemment dans le style de quelques journalistes africains, surtout camerounais, mais est battue en brèche dans l'ensemble des journaux qui composent notre corpus d'Afrique : *en ce moment* s'utilise couramment et indifféremment de façon déictique ('maintenant') et anaphorique ('alors') ; dans ce dernier cas, la locution comporte la variante libre *en ce moment-là* ; exemple :

- (1) La première Fstt [Fédération sénégalaise de tennis de table], précise-t-il, a vu le jour en 1968 avec à sa tête Henri Gomis. C'était un excellent président de Fédération et en ce moment là, j'étais joueur de l'équipe nationale. (Walf Fadri 2008, Sénégal)

Les emplois du type suivant ne manquent pas en dehors du discours direct :

- (2) C'est aux environs de 2h30mn que les assaillants ont barré la route nationale 6 avec des troncs d'arbres pour stopper la progression des conducteurs. Et c'est en ce moment qu'un véhicule de marque 505 transportant des commerçants guinéens a essuyé des rafales qui ont percé le radiateur et les pneus du véhicule. (Walf Fadjri 2008, Sénégal)

L'on notera que, du moins dans la presse écrite, seul *en ce moment* s'ouvre couramment aux deux fonctions, alors que *à ce moment* reste en principe cantonné dans sa fonction anaphorique – à de rares exceptions près. Ainsi, dans la citation suivante, l'on observera qu'un tel emploi marginal, peut-être hypercorrect, dans la bouche de la journaliste camerounaise, se trouve aussitôt « corrigé » par la chanteuse interviewée, également camerounaise, mais vivant en France :

- (3) Grâce Kama : La musique camerounaise est fiévreuse
Invitée au Massao, la chanteuse parle de la musique camerounaise et de sa carrière... « Qu'est-ce qui explique votre présence au Cameroun à ce moment précis ? – Je suis au Cameroun en ce moment pour participer au Festival international des voix de femmes (Massao) [...] ». (Mutations 2007, Cameroun)

Nous pouvons par conséquent retenir la conclusion suivante au sujet des locutions avec *moment* dans notre corpus africain : la locution *en ce moment*, déictique ou anaphorique, constitue le terme non marqué de l'opposition avec *à ce moment(-là)*, en principe anaphorique. *En ce moment* africain occupe un espace sémantique bien plus large que la même locution en français de France. Voilà un des facteurs expliquant la plus grande fréquence de *en ce moment* dans le corpus africain. Le phénomène a déjà été observé par S. Lafage dans son dictionnaire du français de Côte d'Ivoire de 2002 (sous *en*) : « Assez fréq., oral, écrit, tous milieux. Alors, à ce moment là. »⁴ À l'article sur la préposition *à*, S. Lafage relève une « confusion avec « en » », entre autres dans le cas de la locution adverbiale *à ce moment* – confusion qu'elle attribue au mésolecte. Quant au style de la presse africaine, l'on parlerait sans doute mieux d'une expansion fonctionnelle et quantitative de *en ce moment*, accompagnée d'un repli quantitatif de *à ce moment*.

Mais quel intérêt communicatif la communauté linguistique africaine peut-elle avoir à privilégier la forme *en ce moment* par rapport à *à ce moment* ? Nous proposerons de rattacher ce mouvement, inexplicable sans la prise en compte des langues de substrat, à une tendance profonde, que G. Manessy a observée dans nombre de textes africains ; il s'agit de l'habitude d'évoquer des faits passés ou futurs comme des situations vécues dans l'immédiateté du présent. G. Manessy caractérise ce penchant ainsi :

4. S'agirait-il d'un archaïsme hexagonal conservé en Afrique (cf. TLFi, moment E 1 h) ? Si c'est le cas, cette forme a fini par s'intégrer parfaitement au système d'expression de la temporalité qui s'est élaboré en Afrique (voir *infra*).

[...] un récit n'est pas la simple relation d'une série d'événements, il en est la célébration, l'actualisation ; le narrateur s'engage et engage son auditoire dans la situation qu'il évoque. [...] L'emploi des temps verbaux pour déconcertant qu'il soit parfois, n'est pas toujours aléatoire : en raison de l'actualisation implicite des situations évoquées, il est normal de parler au présent d'un événement dont chacun sait qu'il appartient au passé. (Manessy, 1992 : 66 *sqq.*)

Propos que l'on illustrera à merveille par la longue citation suivante tirée d'un journal malien, caractérisée certes par un joyeux désordre des temps verbaux (présent, passé simple, passé composé), mais aussi par l'association du présent historique *arrive* et de la forme à l'origine déictique *en ce moment* :

- (4) C'est alors que l'énerverment gagne du terrain et on assista à des bousculades de tous les côtés. Néanmoins, les Jeunes Patriotes réussirent, une fois de plus à cadenciser le siège tout en conseillant aux nombreux policiers d'être neutres, puisque, disent-ils, c'est une affaire entre Maliens. C'est justement en ce moment qu'arrive un inconditionnel de Tanapo, à savoir Amadou Dégoga, vice-Président dans le bureau sortant. Ce dernier proteste vivement contre la fermeture du bureau qu'il venait d'ouvrir en compagnie d'un huissier de justice. Il fonça au milieu des jeunes pour essayer d'aller rouvrir les portes du siège. S'en est suivie une bousculade monstre, seul contre tous. (Le Républicain 2008, Mali)

Nous proposerons le terme d'« anaphore évocatrice » pour les emplois non déictiques de *en ce moment*, en reprenant une notion utilisée par G. Manessy (voir *supra*). Quand l'on adopte le cadre explicatif esquissé par ce linguiste, il devient évident que l'expansion de *en ce moment* est bien plus conforme au « génie » des variantes africaines du français que ne le serait celle de *à ce moment*.

Indépendamment de ces réflexions générales, qui nécessiteraient une documentation et des références moins allusives, l'on notera une spécialisation fonctionnelle de la locution *en ce moment*. En contexte non déictique, celle-ci peut se grammaticaliser et assumer la valeur d'un connecteur conditionnel ('dans ces conditions', 'dans ce cas') :

- (5) Il se peut que l'effet que nous attendons par le retour des hutu n'arrive pas, il se pourrait que le jour où les Hutu retourneront au Rwanda, qu'ils soient simplement avalés dans un processus de reconstruction du pays. En ce moment là si notre position est qu'il faut une conférence inter-Rwandais, ça serait une fausse note. (Le Potentiel 2008, RDC)

En ce moment là sert ici de charnière à des hypothèses complexes. Dans cette fonction, *à ce moment* n'est pas impossible, mais très rare :

- (6) On devrait être beaucoup plus vigilant pour que les matches soient préparés au moins un mois à l'avance. Et à ce moment, les responsabilités seront situées chaque fois qu'il y aura une faille. (Walf Fadjri 2007, Sénégal)

Nous avons tenté d'expliquer la fréquence élevée de *en ce moment* africain comme un aspect de la tendance profonde de cette variété à recourir à des effets par évocation. Des calculs globaux sur les combinatoires des prépositions révèlent que la même construction renvoie encore à une autre tendance de la presse africaine, souvent d'ordre textuel : l'organisation des liaisons transphrastiques ou l'ancrage situationnel de la phrase au moyen d'un syntagme du type « préposition + ce + nom » ; ce groupe représente un relais circonstanciel, déictique ou anaphorique. Les chiffres illustrant cette tendance africaine sont impressionnants. Ainsi, bien que *en* soit une préposition-clé hexagonale, la combinaison *en ce* est deux fois plus fréquente en Afrique (23 902 fois) qu'en France (11 245 fois). Parmi les dix noms les plus fréquents dans cette construction en Afrique, sept ont un sens temporel (*moment, période, début, temps, jour, mois, année*) :

- (7) De 1978 à 1982, en effet, cette institution était chargée de créer le socle du conservatoire camerounais. Mais il est mis fin à l'expérience du « théâtre école » en cette année 1982, les premiers pensionnaires n'ayant même pas eu droit aux diplômes de fin de formation. (*Mutations 2007, Cameroun*)

D'une manière générale, l'on peut constater qu'en Afrique, toutes les prépositions sont plus fréquentes dans cette structure qu'en presse hexagonale, et en particulier la plus « africaine » d'entre elles, *dans*. Ces observations montrent encore une fois, s'il en était besoin, l'intérêt que l'on a en linguistique variationnelle à rattacher les petits faits significatifs (comme le rôle de *en ce moment* en Afrique) à des courants plus fondamentaux. Nous reviendrons plus bas (§ 3, § 5) sur l'importance de la structure « préposition + ce » dans le domaine spatial.

En ce moment – cooccurrence-clé⁵ du corpus africain, tel pourrait être le résumé condensé de la présente section. Plus précisément, nous avons décrit les caractéristiques suivantes de la locution :

- elle comporte, dans une grande partie de ses emplois, la « plus-value »⁶ d'une anaphore évocatrice, alors qu'elle n'est ni anaphore ni évocatrice en français central ;
- le contenu de cette plus-value converge avec quelques traits de ce que nous avons appelé, en reprenant un vieux terme, le « génie » de la langue française en Afrique ;
- dans certains de ses emplois, la locution a évolué vers un type de grammaticalisation dont le langage de l'espace public tire profit.

5. Terme un peu futuriste, car notre banque de données n'est pas encore capable de calculer des combinatoires-clés comportant plus de deux éléments

6. Nous entendons par plus-value les valeurs sémantiques ou fonctionnelles supplémentaires qu'une combinaison figée de mots fait naître habituellement (supplémentaires par rapport à la signification de base des mots telle qu'elle est définie par les dictionnaires).

3. PROBLÈME DES CONDITIONNEMENTS EXTRALINGUISTIQUES

D'un point de vue méthodologique, la recherche de la plus-value de telle ou telle combinaison avec la préposition *en* peut souvent servir de fil conducteur dans l'explication des différences entre les deux variétés du français qui nous intéressent ici. Le concept de plus-value appartient à une argumentation qui tient compte du système de la langue et de son exploitation au service des besoins communicatifs. Ces données structurelles, concernant par exemple le système de la référence déictique ou anaphorique ou bien des processus de grammaticalisation, sont d'un tout autre genre que les facteurs extralinguistiques qui, dans le cas d'autres combinaisons, peuvent causer des différences combinatoires entre des variétés. Avant de fournir quelques illustrations du phénomène en question, nous voudrions expliquer brièvement la procédure de découverte automatique des différences combinatoires entre les deux corpus (« calcul de similarité »), en partant de l'exemple de la préposition *en*. L'un des outils informatiques de la banque de données permet d'abord de comparer deux ensembles : les noms suivant immédiatement la préposition *en* dans chacun des deux corpus. De cette comparaison résultent trois sous-ensembles de noms : ceux appartenant à l'intersection des deux ensembles et ceux qui n'appartiennent qu'à l'un des corpus, qui représentent donc des ensembles disjoints. Soulignons que nous nous limiterons dans tous les calculs aux accompagnateurs nominaux dits « spécifiques »⁷ de la préposition *en*. Grâce à ce logiciel, l'on découvre par exemple que *en effet* se trouve au premier rang de spécificité parmi les cooccurrences communes (intersection) des deux corpus, que *en centre-ville* est en tête des combinaisons spécifiques avec *en* dans le corpus hexagonal (sous-ensemble disjoint) et que *en riz* joue le même rôle pour le corpus africain (l'autre sous-ensemble disjoint). Nous pouvons maintenant revenir à la thématique concernant le conditionnement extralinguistique de la combinatoire de la préposition *en*. Comme nous l'avons indiqué, la combinaison nominale exclusivement africaine la plus spécifique est *en riz*, suivie sur des rangs légèrement inférieurs par *en médicaments* et *en semences* :

- (8) Le problème aujourd'hui c'est savoir même comment s'approvisionner en riz sur le marché international. (*L'Essor 2008, Mali*)

La première construction de ce type sémantique (expression d'un besoin collectif) dans le sous-ensemble exclusivement hexagonal ne se présente qu'au rang 480. Ces décalages entre les deux corpus ne font évidemment que refléter des préoccupations thématiques et, en dernière analyse, économiques et sociétales différentes en Afrique et en France. Le linguiste perd-il son temps à les décrire ? Tout dépend de sa vision de la linguistique variationnelle. Une conception large de cette discipline, englobant une onomasiologie des champs d'intérêt caractéristiques de chaque variante (de quoi parle-t-on de façon répétitive ?),

7. Au sens statistique déjà mentionné supra (§ 1) ; cf. Blumenthal (2006 : 15)

aurait entre autres l'avantage de jeter un pont vers des disciplines voisines, comme l'ethnolinguistique ou la sociologie.

Un autre argument encore plaide en faveur d'une conception large des tâches de la linguistique variationnelle : la grande difficulté à établir l'origine du phénomène linguistique observé ; est-elle linguistique, socioculturelle ou civilisationnelle ? Comment expliquer par exemple que la fréquence en France des combinaisons de la préposition *en* avec un nom de mois représente plus du double de celle que l'on observe en Afrique ? Ainsi, *en juin* se présente 6 579 fois dans le corpus hexagonal, contre 3 186 fois dans le corpus africain. Fait de civilisation (concernant le rôle du calendrier dans les sociétés africaines) ou fait linguistique ? Le phénomène indiqué soulève un tout petit coin du voile qui recouvre une réalité assez complexe, que nous voudrions caractériser très brièvement de la façon suivante : dans une perspective quantitative, l'ossature temporelle des phrases et les liaisons temporelles entre les unités du texte ne sont pas les mêmes dans les deux corpus. Il s'agit évidemment de différences graduelles – mais statistiquement significatives. Globalement, elles contribuent à la plus grande fréquence de la préposition *en* dans le corpus hexagonal, et ce, malgré l'existence de phénomènes en sens inverse (cf. *en ce moment-là* africain).

Si les conventions de l'expression temporelle favorisent la fréquence de *en* dans le corpus hexagonal, l'expression de la spatialité renforce probablement la présence de *dans* en presse africaine. Choisissons, à titre d'exemple, le cas de *pays*, premier nom-clé du corpus africain. Il entre notamment dans la formation du complément circonstanciel *dans ce pays*, en général anaphorique, qui se présente 3 844 fois dans le corpus africain, plus de trois fois plus souvent que dans le corpus hexagonal (1 239 occurrences). Ces chiffres ainsi que les qualités statistiques de *dans* et de *pays* en tant que mots-clés incitent à s'interroger sur une éventuelle propension du corpus africain à insister sur les références spatiales dans la cohésion du texte.

Ces phénomènes relevant de l'orientation spatio-temporelle à l'intérieur du texte se rattachent-ils au domaine socioculturel (donc extralinguistique) ou à celui de la linguistique ? En l'état actuel de notre analyse, la question – peut-être mal posée ? – doit rester ouverte.

4. QUELQUES CAS D'ESPÈCE

Heureusement, tous les usages différentiels de la préposition *en* qui surgissent dans la comparaison de nos deux corpus ne suscitent pas des problèmes théoriques aussi graves que ceux traités *supra*. Ce qui ne signifie pas que leur explication soit toujours plus facile. Nous voudrions discuter de trois cas fournis par notre calcul de similarité. Comme on le sait (voir § 3 *supra*), cet outil répertorie toutes les combinaisons spécifiques de l'une des variantes qui sont inexistantes ou atypiques dans l'autre. Il s'agit ici de spécificités africaines.

4.1. En santé

D. Leeman (1998 : 100) fait remarquer que *être en santé* n'est pas possible en français (contrairement à *être en bonne santé*) – pour des raisons attribuées essentiellement au statut de la santé comme qualité naturelle. Or, (*être*) *en santé* n'est pas rare en presse africaine :

- (9) Le gingembre est consommé aussi bien par les malades que les personnes *en santé*. (*Mutations* 2007, Cameroun)
- (10) « On ne peut pas éduquer un enfant s'il n'est pas *en santé* », a-t-elle déclaré. (*Cameroon Tribune* 2007)
- (11) Nous considérons qu'une planète *en santé* est une condition essentielle à l'épanouissement de l'humanité. (*Le Potentiel* 2008, Congo-Kinshasa)

L'explication de cette particularité africaine pourrait être à la fois sémantique et diachronique. Il paraît plausible que la locution *en santé* se base sur l'acception que l'article *santé* du *Petit Robert* présente comme la première (« Bon état physiologique d'un être vivant »), alors qu'*en bonne santé* hexagonal se rattache au sens neutre du nom, traité en deuxième position par le *Petit Robert* (« Fonctionnement plus ou moins harmonieux de l'organisme, sur une période assez longue »). *En santé* africain se comporterait donc comme *en forme* ('en bonne forme'), peut-être même, à l'instar de nombreuses unités lexicales du français africain, en tant qu'archaïsme. Car comme le montrent les attestations de *Frantext*, *en santé* existait dans la littérature du XIX^e siècle, soit au sens de 'en bonne santé', soit dans des locutions comme *se maintenir en santé et en joie* ou *entretenir quelqu'un en joie et en santé*.

4.2. En grossesse

(*Être*) *en grossesse* est courant dans plusieurs régions d'Afrique noire, mais totalement absent de notre corpus hexagonal :

- (12) Dans certains pays, le fait d'être *en grossesse* ou en congé de maternité suspend le salaire. (*Fraternité Matin* 2007, Côte d'Ivoire)
- (13) Une femme *en grossesse* sur quatre est maltraitée. (*Le Soleil* 2007, Sénégal)

Pourquoi cette locution (contrairement à *en gestation*) n'appartient-elle pas à la norme du français (central) contemporain⁸, alors que les règles d'emploi de la préposition *en* décrites par D. Leeman (1998 : 94-117) ne devraient pas empêcher sa formation, attestée par ailleurs pour certains registres du français sur *google.fr* ? – Mystères de l'usage, que d'éventuels lecteurs de la présente contribution ne manqueront pas d'éclaircir – nous nous en estimerions heureux. À moins que l'on ne veuille se contenter de la fameuse affirmation de Vaugelas (consolatrice pour le linguiste en échec) selon laquelle l'usage fait « beaucoup sans raison, et beaucoup contre raison ».

8. Le TLF cite pourtant un emploi datant de 1811 (sous *net*).

4.3. Au / en chômage

Il est plus facile de raisonner sur une troisième collocation avec la préposition *en* dont la fréquence diffère fortement dans nos deux corpus : *en chômage*. Comme *en santé* et *en grossesse*, ce syntagme figure dans le sous-ensemble disjoint des combinaisons avec *en* qui ne sont spécifiques que dans le corpus africain, bien qu'il soit bien entendu également représenté en presse hexagonale. Nous avons pour objectif d'expliquer ce remarquable décalage de spécificité entre les deux corpus. La clé du problème réside dans le fait que les deux tours concurrents (*être en chômage* et (*être au chômage*) ne s'opposent pas de la même manière en France et en Afrique. Décrivons d'abord l'emploi des prépositions devant *chômage* en France. Notre corpus compte 51 occurrences de *en chômage*, plus de 900 de *au chômage*. La distribution de ces formes n'est pas aléatoire : hormis trois cas, *en chômage* est accompagné d'une restriction adjectivale : *chômage technique*, *partiel* ou *temporaire*. Ces ajouts sont bien plus rares à droite de *au chômage*. La plupart du temps, *en chômage* implique donc la vision d'une réalité partielle ou transitoire, alors que *au chômage* va souvent⁹ de pair avec une vue globale. Les deux prépositions en combinaison avec *chômage* offrent ainsi deux perspectives différentes d'un état de choses. En raison de la grande rareté de *en chômage* sans restriction, l'on peut considérer cette forme comme le pôle marqué de l'opposition sémantique avec *au chômage*.

Dans le corpus africain, *en chômage* est 3,6 fois plus fréquent (184 occurrences) qu'en presse hexagonale, alors que *au chômage* (680 occurrences) apparaît moins souvent qu'en France. Or, *en chômage* africain n'exprime pas, la plupart du temps, une vision partielle ; en effet, les constructions avec des adjectifs restrictifs du type *en chômage technique* ne représentent que 42 % des cas ; ces mêmes adjectifs n'accompagnent que 8 % des occurrences de *au chômage* (contre 6 % en France). En comparant les situations dans les deux zones sous analyse, l'on relèvera donc d'abord une fréquence relativement plus grande de *en chômage* en Afrique, collocation qui s'y recommande peut-être par son allure plus juridique. Mais, dans la presse africaine, la valeur de *en chômage* en tant que pôle marqué de l'opposition avec *au chômage* s'est largement effritée, puisque les occurrences de *en chômage* comportant explicitement une vision partielle ou temporaire ne constituent plus que 42 % de l'ensemble, contre 94 % en France. L'expansion quantitative de *en chômage* dans la presse africaine, qui fait de cette combinaison une cooccurrence spécifique du corpus, n'est donc pas concevable sans l'effacement partiel de la valeur sémantique qui caractérise ce syntagme en presse française.

Convenons que le cas de *au / en chômage* peut paraître d'importance mineure, vu la dimension quantitative modeste du problème. Son intérêt est plutôt d'ordre systématique, voire « technique », car il illustre l'une des raisons pour lesquelles une divergence combinatoire entre des variétés du français peut se mettre en

9. Dans la moyenne des journaux dans à peu près 80 % des occurrences

place : à savoir la dégradation d'un trait sémantique caractérisant une cooccurrence figée.

5. EN VILLE

Comme on le sait, la valeur « supplémentaire » ou plus-value définie *supra* (§ 2) est un fait combinatoire et dépend de l'interaction sémantique des mots participants – en l'occurrence, de la préposition *en* et du nom régi. Ainsi, avec les noms d'affect (par exemple *en joie*), l'apport sémantique de *en* n'est pas le même que dans le cas des entités géographiques, comme *en ville*. Selon J.-J. Franckel et D. Lebaud (1991 : 58 ; cf. aussi Vigier, 2004 : 49), l'on peut percevoir dans cette dernière combinaison un « centrage qualitatif », expliqué ainsi : « *être en ville*, c'est être au cœur même de la ville, près du centre et de ce qui constitue les attributs de la ville. » Cette idée, facilement vérifiable pour le corpus hexagonal, s'applique-t-elle également à la presse africaine ? Quel est, d'une manière plus générale et dans une perspective contrastive, le statut sémantique et conceptuel de *ville* dans le corpus africain ? – Question qui mériterait d'être étendue à d'autres mots du champ onomasiologique, tel *village* par exemple. Une telle étude pourrait déboucher sur une problématique plus fondamentale encore, conçue par des sociologues : dans quelle mesure les structures et emplois décrits sont-ils révélateurs « d'un mode spécifiquement africain de penser et d'organiser l'espace » ? (cf. Le Bris et al. (éds) 1987 : 68). Thème fascinant, mais qui devrait faire l'objet de recherches interdisciplinaires.

Vu les dimensions de la présente contribution, nos ambitions doivent rester bien plus modestes. Elles ne sauraient porter que sur quelques aspects quantitatifs du phénomène de « centrage qualitatif ». Notons d'abord les écarts de fréquence entre les mots en question, dus probablement aux degrés d'urbanisation toujours différents des sociétés européennes et africaines :

Corpus hexagonal	ville : 56 477	village : 16 503
Corpus africain	ville : 44 612	village : 29 108

Une petite surprise pour le lecteur occidental est créée par le nom *localité* (15 553), synonyme de *village* ou *ville*, très prisé en presse africaine, peu utilisé en France (576, tous sens confondus). Les chiffres les plus pertinents pour notre argumentation concernent la combinaison *en + ville*. *En ville* est environ trois fois plus fréquent en France (2 815) qu'en Afrique (908). Ce décalage n'est pas compensé par la fréquence légèrement plus élevée de *en pleine ville* en Afrique (108 occurrences contre 84 en France). Toutefois, comme le montre la comparaison des profils combinatoires de *en ville* dans les deux corpus, le voisinage spécifique du syntagme est à peu près le même¹⁰, ce qui permet de conclure à l'équivalence sémantique. Mais, d'une manière générale, l'idée de

10. Mise à part l'expression *faire un tour en ville*, spécifique seulement dans le corpus hexagonal.

« centrage », qualitatif et/ou géographique, ne semble pas correspondre, dans le cas de la ville, à un besoin d'expression très marqué de la presse africaine. Nous en voulons pour preuve supplémentaire la relative rareté¹¹ du nom *centre-ville*, écrit souvent sans trait d'union en Afrique (1 584 attestations, contre 6 314 en France). Il est d'ailleurs révélateur que la combinaison des deux modes de centrage (l'emploi de *en* et le recours au lexème *centre*) conduise à un décalage quantitatif particulièrement fort entre les deux corpus : dans le corpus africain, *en centre(-)ville* et *en plein centre(-)ville* n'apparaissent que 111 fois, contre 1 527 fois dans la presse hexagonale. En Afrique, *centre-ville* régi par une autre préposition que *en* sert plus souvent qu'en France de repère géographique pour la localisation des endroits dont il est question (par exemple à propos d'immeubles « situés au centre-ville »), et non pas de cadre scénique des événements rapportés dans l'article.

Toutes ces données concourent à soulever la question de savoir si la conceptualisation habituelle de la ville et surtout celle de son centre est identique dans les deux aires de la francophonie. Il paraît à l'évidence que notre analyse quantitative, basée sur l'emploi de la préposition *en*, ne saurait constituer que le tout premier pas d'une démarche essentiellement qualitative qui nécessiterait l'interprétation des contextes des noms discutés ici.

6. EN FAMILLE

Les comportements linguistiques de *famille* et de *ville* sont susceptibles de nous renseigner sur la conceptualisation et le statut des référents dans un contexte africain – problématique faisant l'objet du recueil édité par É. Le Bris et al. (*Famille et résidence dans les villes africaines*, 1987). L'un des résultats principaux de cette étude nous semble être le constat suivant :

Le modèle familial africain qui tend à se généraliser en milieu urbain africain n'est pas la famille conjugale, mais la *famille élargie*, compromis de fait entre la famille étendue localisée du monde rural et la structure cellulaire de type occidental ; cette famille s'élargit souvent en ligne utérine. (Le Bris et al., 1987 : 10)

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la distribution de *famille* ne soit pas la même dans nos corpus, mot d'ailleurs plus fréquent en France (41 820 occurrences) qu'en Afrique (33 574 occurrences). D'un point de vue combinatoire, la différence la plus frappante concerne le syntagme figé *en famille*, fréquent dans la presse hexagonale (1 962 fois) et bien plus rare en Afrique (608 fois). Il convient de déduire de ces chiffres les occurrences de l'expression idiomatique *laver son linge sale en famille*, très répandue en presse africaine (141 fois), bien moins fréquente en France (13 fois). Les occurrences de *en famille* dans le corpus africain représentent donc moins d'un quart de celles du corpus

11. Non compensée par *centre* tout court, malgré certains emplois du type suivant : « Vendredi soir, en plein centre de la capitale, deux taxis se livrant à une course poursuite effrénée. » (*Cameroun Tribune* 2007)

hexagonal. Dans ce dernier, le verbe le plus spécifique devant *en famille* est *venir* (162 cooccurrences) :

- (14) On y vient **en famille** ou avec des amis pour se retrouver à table et petit à petit l'ambiance s'installe. (*Sud Ouest* 2007)

Dans le corpus africain ne se trouvent que sept attestations de *venir en famille*. Il s'agit là de l'écart le plus important, observé dans ce travail, entre données hexagonales et données africaines, décalage qui ne saurait s'expliquer que par une conceptualisation partiellement différente de la 'famille'. Comme le montrent les attestations de *venir en famille* dans le corpus hexagonal, cette expression se réfère la plupart du temps au couple accompagné de ses enfants. En Afrique, la notion de 'famille' a des implications quantitatives autrement importantes, ce qui ferait souvent apparaître comme peu plausible l'idée de se rendre tous ensemble à un certain endroit. Par contre, dans le cas de l'idée de « passer une fête en famille », l'écart entre les deux variétés se resserre fortement (54 fois en France, 22 fois en Afrique) :

- (15) Une fête [l'Aïd El Kébir] que nombre de Maliens passent généralement **en famille**, sauf cas de force majeure. (*Aurore* 2007, Mali)

L'on imagine que pour une fête de cette importance, la « concession » (en Afrique, habitat traditionnel de la famille élargie) peut fournir le cadre d'un événement susceptible de rassembler la 'famille' au sens large, qui est le sens courant ; dans ce contexte, la locution *en famille*, centrée en Afrique sur la maison de la famille, redevient normale. Ce centrage fait par ailleurs que la combinaison *aller + en famille* signifie en Afrique 'retrouver sa famille' :

- (16) Immédiatement après le repas, j'ai quitté la paroisse et je suis **allé en famille** où je vis depuis lors. (*La Nouvelle Expression* 2007, Cameroun)

En France, la même combinaison désigne en général une action commune à l'extérieur de la maison :

- (17) Le 31 décembre à minuit, tous les Japonais **vont en famille** aux temples de leur choix qui ont chacun leur spécificité. (*Sud Ouest* 2007)

Alors que *en famille* indique en France, de façon généralement rhématique, une manière d'agir impliquant souvent *toute la famille*, *dans + famille* peut constituer, en France et en Afrique, le cadre thématique de l'information et n'implique pas la participation de tous les membres de la famille :

- (18) **Dans la famille** des victimes, les langues se délient. (*Mutations* 2007, Cameroun)

Le comportement de *en famille* nous paraît particulièrement intéressant pour deux raisons : il illustre parfaitement l'imbrication inextricable de facteurs socio-culturels et de facteurs linguistiques en matière de linguistique variationnelle (voir § 3) ; il montre l'importance des conceptualisations différentes du nom

pour la signification et la distribution du groupe plus ou moins figé *en* + nom, idée qui avait déjà affleuré à propos de *en* + ville.

7. CONCLUSION

Nous avons pour objectif principal de relever les différences distributionnelles les plus marquantes entre les emplois de la préposition *en* dans deux corpus journalistiques comparables, hexagonal et africain, et de livrer une interprétation des spécificités africaines, qui peuvent être des archaïsmes, des innovations ou des mélanges entre les deux. Nous avons observé, entre autres, trois cas de figure ; les phénomènes en question :

- s'intègrent de façon cohérente aux tendances d'évolution et aux propriétés générales du français en Afrique (exemple : les emplois de *en ce moment-là*) ;
- reflètent des données matérielles des civilisations africaines (s'*approvisionner en riz*) ;
- expriment des points de vue africains sur des réalités qui, en tout état de cause, ne possèdent pas le même statut en Afrique et dans la civilisation occidentale (emplois de *en famille*).

Quelques-unes des plus-values sémantiques véhiculées par les combinaisons figées du français central ne semblent pas correspondre à des besoins d'expression évidents et constants dans un contexte africain (cas de *en centre-ville*) ; d'autre part, le français en Afrique dote parfois certaines locutions de valeurs supplémentaires, utiles à l'intérieur du système de cette variété, mais qui risquent de troubler le locuteur européen (encore le cas de *en ce moment-là*).

Si l'angle d'observation est celui donné par le français central, la stratégie de recherche va de soi : l'on part de données statistiques africaines, plus précisément des maxima (combinaisons bien plus fréquentes en Afrique) et des minima (l'inverse) – tout en ayant présent à l'esprit le fait que *en* est une préposition-clé du corpus hexagonal. Rien n'empêche évidemment d'adopter le point de vue opposé et de calculer les particularités hexagonales de la préposition *en* dans une perspective africaine. Quelle que soit la voie choisie, il apparaîtra toujours que cette préposition possède un riche potentiel sémantique et combinatoire qui, à l'échelle de la francophonie, la prédispose à la diversification fonctionnelle et aux évolutions divergentes de ses emplois.

Reste une question difficile, point de départ d'une autre contribution plutôt qu'élément de conclusion de celle-ci : quelles sont exactement les variétés africaines dans lesquelles se manifestent les emplois de la préposition *en* discutés ci-dessus ? La réponse ne sera sans doute pas la même selon les cas. Toujours est-il que certains des phénomènes décrits (par exemple *en ce moment-là*) s'étendent sur plusieurs registres, oraux et écrits, et semblent avoir vocation à faire partie d'une future norme endogène du français africain.

Références bibliographiques

- [FRANTEXT] <http://www.frantext.fr/>
 [TLF] <http://atilf.atilf.fr/>
 BLUMENTHAL P. (2006), « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie », *Langue française* 150, 14-31.
 BLUMENTHAL P. (2008), « Combinatoire des prépositions : approche quantitative », *Langue française* 157, 37-51.
 BLUMENTHAL P., DIWERSY S. & MIELEBACHER J. (2005), « Kombinatorische Wortprofile und Profilkontraste. Berechnungsverfahren und Anwendungen », *Zeitschrift für romanische Philologie* 121, 49-83. [<http://www.romanistik.uni-koeln.de/home/blumenthal/publications/wortprofil-zrph121.pdf>]
 DIWERSY S. (2012), *Kölnener Romanistische Korpusdatenbank*, Köln: Romanisches Seminar der Universität zu Köln.
 FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D. (1991), « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe », *Langue française* 91, 56-79.
 GANDON F. (1989), « Les prépositions en français populaire d'Afrique : indications pour une recherche », *Le français en Afrique* 8, 215-230.
 LAFAGE S. (éd.) (2002), *Le français en Afrique n° 16-17 : Le français de Côte d'Ivoire (Appropriation et créativité)*, Nice : Université Nice Sophia Antipolis & CNRS. [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/16/16.html>]
 LE BRIS É. et al. (éds) (1987), *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé, Paris* : L'Harmattan.
 LEEMAN D. (1998), *Les circonstants en question(s)*, Paris : Kimé.
 MANESSY G. (1992), « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire Francophone », in D. Baggioni et al. (éds), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Aix-en-Provence : Didier Érudition, 43-81.
 PÖLL B. (1998), *Französisch außerhalb Frankreichs. Geschichte, Status und Profil regionaler und nationaler Varietäten*, Tübingen : Niemeyer.
 RAYSON P. (2003), *Matrix: A Statistical Method and Software Tool for Linguistic Analysis through Corpus Comparison*, Ph. D. thesis, Lancaster: Lancaster University. [<http://ucrel.lancs.ac.uk/people/paul/publications/phd2003.pdf>]
 REY A. & REY-DEBOVE J. (2004), *Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
 SCOTT M. & TRIBBLE C. (2006), *Textual Patterns: Key Words and Corpus Analysis in Language Education*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
 VIGIER D. (2004), *Les groupes prépositionnels en 'en N' : de la phrase au discours*, Thèse de l'Université Paris III Sorbonne nouvelle.

ABSTRACTS

Denis Vigier, *Semantics of the preposition 'en': some landmarks*

This paper presents a reasoned synthetic overview of the major works on the preposition *en*. Taking a fundamentally cumulative approach, it aims at showing that each of the linguistic currents which dominated 20th-century research has contributed in its own way to a significant increase in our knowledge on *en*.

Keywords: semantics, french preposition *en*

Walter De Mulder & Dany Amlot, 'En': from a preposition to its associated constructions

In our contribution, we use the principles that have been developed in the framework of construction grammars as a starting point to analyse constructions in which the complement of the preposition *en* depends on a verb [V (SN) N]. We distinguish three main interpretation types, localisation (§ 2), the attribution of a state to an object or a subject (§ 3) and the expression of a property (§ 4), each of which is associated with one or several constructions. The aim of the three first sections will be to show that the meaning of the constructions under study goes beyond the meaning of the constituents that saturate the variables, although there still seems to be a kind of compositionality in each case. We will then look into the gerundive construction [*en V-ant*] (§ 5) and we will show that it cannot be further analysed in modern French (it displays no compositionality and the meaning of *en* can no longer be independently identified). The gerundive construction thus cannot be integrated in the network of constructions studied before.

Keywords: preposition, construction grammar, gerund, semantic flexibility, coercion

Didier Bottineau, *The marker 'en' in enactive instructional linguistics*

The question whether the marker *en* in the various categories in which it appears (as a preposition and as various types of pronouns) has been widely debated. The present study is conducted in the theoretical framework of instructional grammars, which define signifiers as the activators of interpretive processes rather than as symbolic markers encoding mental representations, and it refers more specifically to enactive grammar. It is shown that it is possible to envisage a transcategorial core value of dynamic, non-representational nature, which applies to the whole range of grammatical categories in which this marker is manifested (preposition, gerundive particle, various types of pronouns and "fuzzy" particles).

Keywords: *en*, instructional linguistics, enactive grammar, distributed cognition, preposition, particle, pronoun

Bruno Martinie & Denis Vigier, *The nominal object of the French preposition 'en' in the construction 'être en + Abstract Noun': an aspectual approach*

This article deals with the problem of the insertion of French abstract nouns in the construction *être en N*. It has been noticed through several former surveys how challenging is the explanation of contrasts such as *être en vie* vs. **être en mort*, or *être en colère* vs. **être en peur*. It is here proposed to sort abstract nouns into the four aspectual categories that Z. Vendler (1957, 1967) introduced for the classification of verbs. Such an approach seems relevant to explain why only certain abstract nouns can appear in *être en N*, and seems also a suitable way to study the semantic properties of *en*.

Keywords: semantics, french preposition *en*, abstract nouns, lexical aspect, vendlerian classification, stativity, resultativity, activity nouns, accomplishment nouns, achievement nouns

Danielle Loeman, *Why can we say 'être en faute', 'être dans l'erreur' but not '*être dans la faute', '*être en erreur'?*

This paper deals with the way in which the preposition *en* selects its complement, licensing *être en faute* while prohibiting **être en erreur*, in contrast with the preposition *dans*, which allows *être dans l'erreur* but not **être dans la faute*. The working hypothesis is derived from the theory of Gustave Guillaume, who endeavours to account for the existence of the phrase *être en faute*, which ought not to be acceptable. The comparative lexical analysis of the two nouns leads to the conclusion that *erreur* specifies a property of the individual considered from an external viewpoint by the observer while *faute* provides an insight into the subject's internal properties: our hypothesis is that this convergence explains why the correlations *dans / erreur* and *en / faute* are preferred.

Keywords: preposition, *en*, *dans*, distribution, selection

Benjamin Fagard & Bernard Combettes, *From 'en' to 'dans' - a simple replacement? A diachronic corpus study*

In this paper, we study the changes in use of the French adpositions *en*, *dedans* and *dans* over a crucial period of their evolution, namely from the 16th to the 18th century, in order to analyse the dynamics of the 'replacement' of *en* by *dans* and the competition with *dedans*. We therefore run a series of corpus-based studies, with the aim of identifying the role of context in the choice of the adposition. We show that there is an initial phase of semantic specialization of *dans* with some spatial uses, but that the adposition quickly evolves towards more abstract uses. In a second series of corpus-based studies, we tackle the question of the mode of transmission of language change, and analyse authors' tendency to follow the general trend of language (fashion effect) or, on the contrary, to instigate new linguistic habits (generation effect). We thus hope to participate in the discussion about the age of innovators, contributing detailed diachronic data to the debate.

Keywords: age, generation, evolution, diachrony, *en*, *dans*

Peter Blumenthal, *The preposition 'en' in francophone Africa*

This paper introduces some quasi-automatic methods of obtaining information on the use of the preposition *en* in two comparable newspaper corpora from France and Africa. The phenomena which turn out to be typical of African French are then subjected to linguistic analysis to determine their origin. More precisely, the aim is to find out whether the phenomena under investigation should be considered as archaisms, as neologisms, as reflecting general tendencies of African French, or as being influenced by the sociocultural background of the relevant regions. An in-depth analysis reveals that the situation is highly complex, with at least two factors interacting in many cases.

Keywords: african francophony, corpus linguistics, word combination, prepositions, language varieties

RÉSUMÉS

Denis Vigier, *Sémantique de la préposition en : quelques repères*

Cet article dresse un tableau synthétique et raisonné des travaux qui ont marqué l'étude de la préposition *en*. L'objectif consiste à montrer, dans une perspective fondamentalement

cumulative, que les courants linguistiques qui ont dominé les recherches au XX^e siècle ont chacun à leur manière contribué à accroître significativement nos connaissances sur *en*.
Mots-clés : sémantique, préposition *en*

Walter De Mulder & Dany Amlot, *En : de la préposition à la construction*

Dans cette contribution, nous partons des principes élaborés dans le cadre des grammaires de construction pour d'abord étudier des constructions dans lesquelles le complément introduit par *en* est dans la dépendance d'un verbe [V (SN) *en* N], et nous distinguerons trois grands types d'interprétations, la localisation (§ 2), l'attribution d'un état à un objet ou à un sujet (§ 3) et l'expression d'une propriété (§ 4), chacune de ces interprétations étant à associer à une ou plusieurs constructions, celles-ci se déclinant elles-mêmes en sous-constructions. Le but de ces trois premières parties sera de montrer que le sens des constructions identifiées excède à chaque fois le sens des constituants qui saturent les variables, même si une certaine compositionnalité existe dans tous les cas. Nous étudierons ensuite (§ 5) la construction gérondive [*en* V-ant], et nous montrerons que celle-ci est, en français moderne, inanalysable (on n'y retrouve ni compositionnalité, ni le sens de la préposition *en*). La construction gérondive ne pourra donc s'intégrer au réseau des constructions étudiées précédemment.

Mots-clés : préposition, grammaire de construction, gérondif, flexibilité sémantique, coercion

Didier Bottineau, *L'opérateur en en linguistique instructionnelle enactive*

La question de savoir si la préposition *en* ou les divers types de pronoms *en* sont munis d'invariants dans leurs catégories grammaticales propres a été âprement débattue. La présente étude s'inscrit dans le cadre des grammaires instructionnelles, qui voient dans les signifiants les activateurs de processus interprétatifs dynamiques plutôt que les marques symboliques qui encodent des représentations mentales, et elle réfère plus précisément à la grammaire enactive. On montre qu'il est possible de proposer pour *en* un invariant transcategoriel de nature non-représentationnelle susceptible de s'appliquer à l'ensemble des catégories grammaticales auxquelles ce marqueur s'applique (préposition, préverbe gérondival, clitiques de divers types, et particules parfois mal identifiées).

Mots-clés : *en*, linguistiques instructionnelles, grammaire enactive, cognition distribuée, préposition, particule, pronom

Bruno Martinie & Denis Vigier, *Le régime nominal de la préposition en dans la construction être en + N abstrait : une étude aspectuelle*

Cet article étudie les contraintes qui pèsent sur l'insertion des noms abstraits dans la construction *être en N*. Rendre compte de contrastes tels que *être en vie* vs. **être en mort*, ou encore *être en colère* vs. **être en peur* constitue un véritable défi pour l'analyse linguistique, comme en témoignent les obstacles rencontrés par les différentes études déjà menées sur la question. On propose ici de répartir les noms abstraits sur les quatre catégories aspectuelles que Z. Vendler (1957, 1967) avait en son temps proposées pour les verbes. On tentera de montrer que cette approche permet une meilleure compréhension des faits, et permet également en retour d'affiner l'étude sémantique de *en*.

Mots-clés : sémantique, préposition *en*, noms abstraits, aspect lexical, classification vendlerienne, stativité, résultativité, noms d'activité, accomplissements, achèvements

Danielle Leeman, *Pourquoi peut-on dire être en faute, être dans l'erreur mais non *être dans la faute, *être en erreur ?*

Le problème abordé concerne la sélection de son complément par la préposition *en*, qui autorise *être en faute* mais non **être en erreur*, à l'inverse de la préposition *dans* qui permet *être dans l'erreur* mais non **être dans la faute*. L'hypothèse de résolution part des travaux de Gustave Guillaume, lequel s'efforce de justifier la possibilité de combinaison *être en faute* qui ne devrait pas, normalement, être acceptable. L'analyse lexicale comparative des deux noms conduit cependant à la conclusion que *erreur* relève de l'extérieur de l'individu tandis que *faute* au

contraire implique une intériorisation, de même que la préposition *dans* instaure un cadre alors que *en* définit un état du sujet : l'hypothèse soutenue est que cette convergence explique que les associations *dans / erreur* et *en / faute* soient privilégiées.

Mots-clés : préposition, *en*, *dans*, distribution, sélection

Benjamin Fagard & Bernard Combettes, *De en à dans, un simple remplacement ? Une étude diachronique*

Nous étudions dans cet article l'alternance entre les prépositions *en*, *dedans* et *dans* pendant une période charnière de leur histoire, du XVI^e au XVIII^e siècle, afin d'analyser la dynamique du 'remplacement' de *en* par *dans* et la compétition avec *dedans*. Nous recourons pour cela à une série d'études sur corpus afin d'identifier le rôle du contexte dans le choix de la préposition. Nous montrons ainsi qu'il y a une spécialisation sémantique initiale de *dans* avec certains emplois spatiaux, mais que ses emplois évoluent rapidement vers l'abstrait. Dans une seconde série d'études sur corpus, nous abordons la question du mode de transmission des changements, en analysant la tendance des auteurs à suivre le mouvement général d'évolution de la langue (effet de mode) ou bien, au contraire, à imposer des habitudes linguistiques nouvelles (effet de génération). Notre article se veut en effet une contribution au débat sur l'âge des innovateurs, avec des données diachroniques détaillées.

Mots-clés : âge, génération, évolution, diachronie, *en*, *dans*

Peter Blumenthal, *La préposition en dans la francophonie africaine*

L'article expose d'abord les méthodes permettant d'obtenir de façon quasi-automatique, grâce à une banque de données, des informations sur les différences d'emploi de la préposition *en* dans deux corpus journalistiques comparables, provenant de France et d'Afrique. Les phénomènes qui s'avèrent typiquement africains font ensuite l'objet d'une analyse linguistique qui essaie d'en déterminer l'origine. En principe, il peut s'agir d'archaïsmes ou de néologismes, de constructions induites par des tendances générales du français en Afrique ou par l'arrière-plan socioculturel des régions concernées. Une étude approfondie révèle cependant la complexité d'une situation dans laquelle il y a souvent interaction entre au moins deux de ces facteurs.

Mots-clés : francophonie africaine, corpus, combinatoire, prépositions, variétés

CONDITIONS DE PUBLICATION

Politique éditoriale

La revue accueille tout projet de numéro thématique construit par un (ou des) coordinateur(s) proposant un ensemble de recherches originales sur la langue française, préalablement situées dans le domaine au travers d'une présentation large des travaux existant sur la question. La proposition est à adresser à :

Jacques Bres
Le Ravel, B308
6 avenue de Castelnau
F-34090 Montpellier
jacques.bres@univ-montp3.fr

Procédures d'acceptation

Le Conseil scientifique évalue d'abord globalement la proposition qui lui parvient sous forme résumée. En cas d'acceptation, chaque article complètement rédigé est soumis (anonymement) à deux réviseurs pour accord définitif.

Sélection des projets

Les projets sont sélectionnés sur la base d'une proposition de numéro complet (au maximum 8-9 contributions) présentée par un responsable scientifique (lequel peut être pluriel). La décision du Conseil scientifique est fondée sur le respect des recommandations suivantes :

1. La proposition d'un numéro consiste en, d'une part, un exposé argumenté de l'intérêt du recueil projeté, et, d'autre part, l'ensemble des présentations résumées, par leur auteur, de chacune des contributions prévues (au moins une page).
2. Les contributeurs pressentis le sont sur le critère de la qualité de leur apport scientifique : tout projet proposé implique donc en principe un minimum de participation internationale.
3. L'exposé argumenté initial, qui justifie la proposition, situe la thématique retenue dans le champ et montre son intérêt dans le contexte contemporain : il définit au sein des travaux déjà connus ou réalisés (« l'état de l'art ») l'apport original du projet soumis.
4. Cette caractérisation suppose que soient explicités et justifiés globalement le cadre théorique (ou leur articulation si plusieurs sont convoqués), la (les) problématique(s) traitée(s), les hypothèses de résolution, les objectifs, méthodes et résultats.
5. Une brève présentation des contributions prévues en explicite l'apport individuel et la complémentarité pour la cohérence de l'ensemble.

Évaluation des contributions

1. Une fois le projet global accepté par le Conseil scientifique, il est procédé à la relecture anonyme de l'ensemble des contributions rédigées, à raison de deux relecteurs au moins par article.
2. Si nécessaire, il est fait appel à un expert extérieur pour une relecture supplémentaire.
3. Chaque contribution est évaluée en fonction de la place qu'elle occupe dans l'économie générale du numéro, telle que définie par l'article introductif rédigé par le responsable scientifique : elle doit s'articuler à l'ensemble de manière cohérente.
4. Elle doit donc se situer explicitement sur les plans théorique et méthodologique, par conséquent manifester une ouverture à d'autres points de vue que celui qui est retenu, et apporter du nouveau (par des avancées théoriques, méthodologiques ou empiriques), témoignant par là d'une bonne connaissance des travaux pertinents déjà publiés dans le domaine : l'adéquation de la bibliographie au sujet traité entre dans l'appréciation de l'ensemble.
5. Le Conseil scientifique accorde une grande importance à la lisibilité des contributions : clarté des objectifs, de l'argumentation, de la démarche, des résultats, mais aussi clarté dans l'écriture elle-même – la vocation de la revue est en effet de diffuser les connaissances auprès d'un public large de chercheurs, spécialistes comme non spécialistes du domaine traité dans chaque numéro, mais aussi de chercheurs extérieurs au domaine des sciences du langage, et de non-chercheurs.

LANGUE 179 FRANÇAISE

REVUE TRIMESTRIELLE

SEPTEMBRE 2013

Tijana Asic & Veran Stanojevic

expression du temps à travers
space : entités, relations et formes

Tijana Asic

Andrée Borillo

Myriam Bras

Jacques Bres

Annie-Claude Demagny

Emmanuelle Labeau

Anne Le Draoulec

Catherine Schnedecker

Veran Stanojevic

Danièle Van de Velde

